

## Moneta Asset Management assigné en justice

**Paris, le 16 mars 2016** – Altamir a assigné Moneta Asset Management en référé devant le Président du Tribunal de commerce de Paris au sujet d'une note datée du 17 avril 2015 dont les allégations sur la performance et les frais de gestion d'Altamir sont infondées et trompeuses. Cette note a été largement diffusée par Moneta Asset Management et mise en ligne sur son site Internet.

Le Président du Tribunal a jugé l'action entreprise par Altamir recevable et décidé de nommer un expert judiciaire indépendant qui a notamment pour mission de donner son avis sur l'incidence de la publication de cette note sur le cours de bourse d'Altamir et sur le préjudice causé à Altamir. L'expert devra également donner son avis sur les éventuelles causes endogènes pouvant expliquer la performance et la décote du cours de bourse et sur les frais de gestion. Le Président du Tribunal n'a pas demandé de cesser la publication de la note estimant que l'urgence de la situation n'était plus avérée.

L'assignation d'Altamir s'appuie sur une expertise établie par M. Didier Kling, expert près la Cour d'appel de Paris et agréé par la Cour de cassation, qui conclut :

*« En définitive, les démonstrations produites par Moneta Asset Management dans sa note du 17 avril 2015 tant en ce qui concerne le niveau des frais de gestion que la performance d'Altamir, sont tendancieuses et entachées de nombreuses incohérences méthodologiques non conformes aux règles de l'art. Par conséquent, toutes les conclusions qui en découlent sont infondées et trompeuses et, partant, pourraient induire le lecteur en erreur et fausser son jugement ».*

### A propos d'Altamir

Altamir est une société cotée de private equity (Euronext Paris-B, mnémo : LTA) créée en 1995 et dont les actifs sous gestion s'élèvent à plus de €650 millions. Son objectif est d'offrir aux actionnaires une appréciation du capital sur la durée et des dividendes réguliers, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actifs essentiellement non cotés.

La politique d'investissement d'Altamir consiste à investir au travers et avec les fonds gérés ou conseillés par Apax Partners France et Apax Partners LLP, deux leaders du private equity qui prennent des positions majoritaires ou de référence dans des opérations de LBO et de capital développement, et visent des objectifs ambitieux de création de valeur.

Altamir donne ainsi accès à un portefeuille diversifié d'entreprises à fort potentiel de croissance dans les secteurs de spécialisation d'Apax (TMT, Distribution & Biens de Consommation, Santé, Services aux Entreprises & Services Financiers) et sur des segments de marché complémentaires (PME en Europe francophone et grandes entreprises en Europe, Amérique du Nord et dans les principaux pays émergents).

La société bénéficie du statut de SCR (Société de Capital Risque) : elle est exonérée d'impôt sur les sociétés et ses actionnaires peuvent bénéficier d'avantages fiscaux sous certaines conditions de conservation des titres et de réinvestissement des dividendes.

Pour en savoir plus : [www.altamir.fr](http://www.altamir.fr)

### Contact

**Agathe Heinrich**

Tél. : +33 1 53 65 01 74

E-mail : [agathe.heinrich@altamir.fr](mailto:agathe.heinrich@altamir.fr)